

le Mag

de Mios
Magazine municipal



#09 - / AVRIL À JUIN 2017

//// Mios, commune solidaire

DOSSIER P.20

ZOOM SUR Le budget
2017
P.8

A VOTRE SERVICE La ville de Mios
fait peau neuve sur la toile
P.12

CULTURE Musique
en fête
P.33

Myosotis
Marie-Pierre et Bernard MONERIE
Création et Transmission florales

RELAYS COLIS

Livraisons

05 56 26 68 40
8, place du 8 Mai - 33380 MIOS

MIOS TAXI
33380 MIOS
ALGLAVE ERIC

toutes distances : 7j/7 - 24h/24
Transports médicaux assis,
professionnels, scolaires et personnels

CONVENTIONNE SECURITE SOCIALE

Port : 06-50-86-90-10
Tél/fax : 05-56-88-44-20
Mail : e.alglave@orange.fr



Libre Cueillette
Jardin de l'Ombrière
www.ombriere.fr

Des fruits, des fleurs et des légumes de saison à cueillir directement dans les champs. Profitez-en et faites le plein de fraîcheur!



Route de Marcheprime
33138 Lanton (Blagon)

06 19 96 37 70

McDonald's
LACANAU DE MIOS (A63/S23)
BIGANOS - ARCACHON
ARÈS - LA TESTE DE BUCH

Venez
comme
VOUS
êtes.




CONTACTS UTILES

MAIRIE

Place du 11 novembre - 33380 Mios
☎ 05 56 26 66 21 / Fax : 05 56 26 41 69
✉ accueil@villemios.fr / www.villemios.fr
www.facebook.com/villemios
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h
(Accueil uniquement)

SERVICES

Associations ☎ 05 57 17 10 53
serviceassociations@villemios.fr
C.C.A.S. ☎ 05 57 17 10 52
✉ ccas@villemios.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h
et les mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h
Communication / Culture ☎ 06 47 12 83 75
✉ communication@villemios.fr
Comptabilité..... ☎ 05 57 17 10 48
État civil ☎ 05 57 17 19 91
✉ etatcivil@villemios.fr
Police municipale..... ☎ 05 57 17 10 50
✉ policemunicipale@villemios.fr
Urbanisme..... ☎ 05 57 17 10 52
✉ urbanisme@villemios.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

MAIRIE ANNEXE de LACANAU de MIOS

8 avenue de Verdun - 33380 Mios
☎ 05 57 71 12 03 / Fax : 05 57 71 80 92
Ouverture lundi / mercredi / vendredi de 8h45 à 12h et
de 13h30 à 16h30, mardi de 13h30 à 18h30 (fermé
le matin), jeudi de 13h30 à 16h30 (fermé le matin),
samedi de 8h45 à 12h

ENFANCE et JEUNESSE

Jeunesse..... ☎ 05 57 17 07 92
Pôle « Petite Enfance/Familles » ☎ 06 85 79 85 17
Relais Assistantes Maternelles..... ✉ ram@villemios.fr
Multi-accueil « L'île aux Enfants » ☎ 05 56 26 37 53
✉ multiaccueil-mios@wanadoo.fr
Collège..... ☎ 05 56 03 00 77
✉ ce.0333329p@ac-bordeaux.fr
École « Les Ecurieuls » ☎ 05 56 26 41 55
École « La Fauvette Pitchou » ☎ 05 56 26 65 76
Extension « Air Pins » ☎ 05 56 26 42 13
École « Ramonet » ☎ 05 57 71 14 00
École de Lilet..... ☎ 05 56 26 68 22

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

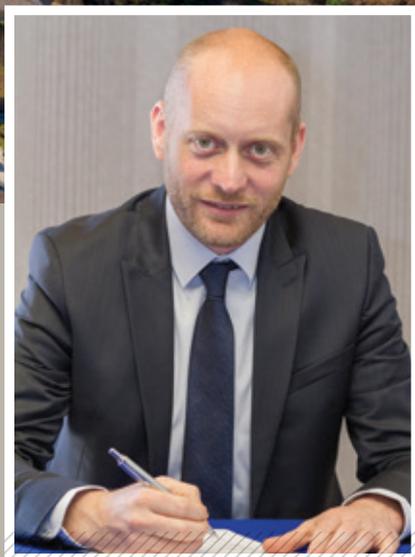
rue Saint Jean - 33380 Mios
☎ 05 56 26 49 40
✉ mediatheque@villemios.fr
www.villemios.fr
www.facebook.com/mediatheque-mios
Ouverture mercredi et samedi de 9h30 à 12h
et de 14h30 à 17h, vendredi de 17h à 19h
et le dimanche de 10h à 12h30

OFFICE DE TOURISME "CŒUR du BASSIN d'ARCACHON"

(Audenge / Biganos / Lanton / Marcheprime / Mios)
Bureau d'information Mios - 1 allée Val San Vicente
☎ 05 57 70 67 56
✉ info@tourisme-coeurubassin.com
www.tourisme.coeurubassin.com
Ouverture de septembre à juin : lundi / mardi / mercredi /
vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Ouverture en juillet et août : du lundi au dimanche matin,
de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h

DÉCHÈTERIES

Contact COBAN : ☎ 05 57 76 17 17
N° vert (gratuit) : ☎ 0 800 54 55 57
www.coban-atlantique.fr
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de
14h à 18h (du dernier dimanche d'octobre au dernier
dimanche de mars), dimanche de 9h à 12h30,
fermeture les jours fériés



Chères Miossaises, chers Miossais,

Durant 5 semaines, 14 Agents recenseurs sont allés à votre rencontre pour répondre aux exigences de l'enquête de recensement national. Je tiens à les remercier ainsi que Cindy LEDRU qui a mené et organisé cette démarche, avec rigueur et méthode, en collaboration avec les services de l'INSEE.

Je tiens également à vous remercier, car dans votre immense majorité, l'accueil a été des plus chaleureux, à l'image du « bien-vivre ensemble » que nous souhaitons sur notre belle commune de Mios.

*Depuis les résultats « quasiment définitifs » sont arrivés. Avec désormais **9 960 habitants (hormis les étudiants majeurs rattachés à leur commune d'étude)**, MIOS est en tête des communes girondines qui ont vu leur courbe démographique s'envoler.*

L'arrivée d'une population nouvelle est, de par sa diversité, une richesse pour une commune ; toutefois il faut être conscient des besoins qu'elle génère en termes d'infrastructures et équipements publics. Comme l'attestent les travaux réalisés et en cours, avec les participations de l'État, du Département, de la CAF et de la COBAN, nous mettons tout en œuvre pour répondre aux besoins des Miossais. Nous continuerons à le faire avec les ressources financières qui sont les nôtres et, vous le comprendrez aisément, nous obligent à établir des priorités.

Le « bien-vivre ensemble » dans une commune ne se mesure pas aux seuls équipements mis à la disposition de ses habitants. Il doit être le reflet de l'esprit de convivialité et de solidarité qu'elle dégage. Par les multiples manifestations et événements organisés par les associations et la Municipalité, MIOS développe ce « bien-vivre ensemble ». Par la politique sociale mise en place, au travers des actions menées par le Centre Communal d'Action Sociale, les associations comme l'UFAL et les Liens du Cœur, ou en partenariat avec les communes voisines, la Municipalité, MIOS favorise l'entraide et le lien social. Toutes ces initiatives vous sont présentées dans ce numéro du « Mag de Mios ».

Vous pourrez également les retrouver sur le site internet de la Mairie qui vient de faire peau neuve. Ergonomique et facile d'utilisation, cette nouvelle version vous permet, en un clic, de connaître tous les événements de notre commune et d'avoir accès à toutes les informations recherchées.

Dans ce numéro également, vous sont présentées les missions de la Police municipale ainsi que les actions menées en faveur de la petite enfance et de la jeunesse.

Bonne lecture.

#MiosAvance!

Cédric PAIN

ÉDITO

Cédric Pain
Maire de Mios

ACTUS	4/7
ZOOM SUR	8/9
À VOTRE SERVICE	10/12
DYNAMIQUE ÉCO	13
INFOS PRATIQUES	14
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	15
TRAVAUX	16/19
DOSSIER	20/25
VIE DES ASSOS	26/28
TRIBUNE LIBRE	29
CITOYENNETÉ	30/32
CULTURE	33/34
AGENDA	35

Suivez l'actualité municipale sur :

www.villemios.fr

www.facebook.com/villemios

Vous pouvez accéder à la page

Facebook même si vous n'avez pas

de compte propre

www.tvba.fr

MIOS EN IMAGES

À CHAQUE NUMÉRO, RETROUVEZ LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE NOTRE COMMUNE



INAUGURATION DU COLLÈGE

Le 11 mars : Jean-Luc Gleyze a coupé le ruban en présence de nombreux parents, des élus et du recteur d'académie.

PLAY'MIOS

Les 11 et 12 février, immense succès de la seconde édition de Play Mios ! 8 700 visiteurs ont pu assister à la pulvérisation du record du monde du nombre de figurines sur une même mise en scène (42 253 figurines). Un grand merci à Nicolas Brillu et à ses bénévoles. La prochaine édition est annoncée pour 2019 !



BUS NUMÉRIQUE



8 février : pour le premier passage de cette structure mobile sur notre territoire, les ateliers (gratuits et à destination des seniors) ont affiché complet. Comprendre et utiliser internet, la messagerie et les divers outils numériques, tels sont les exemples de thèmes abordés lors de ces ateliers.

I AM STRAMGRAM (28 JANVIER) ET SHOUGASHACK (18 MARS)



Les deux premiers apéro/concerts de l'année proposés dans le cadre des P'tites Scènes de l'IDDAC ont trouvé leur public puisque les Miossais sont de plus en plus nombreux à participer à ces soirées conviviales. Prochain rendez-vous au mois de mai !

CROIX DE LA PASSION



18 janvier : à l'initiative de bénévoles mioissais, (un merci tout particulier à Michel Hugue), ce monument situé sur le parvis de l'église Saint Martin, connaît une nouvelle jeunesse. Une plaque illustrant son histoire a été inaugurée le 18 janvier dernier.

MARCHÉ DE NOËL

10 et 11 décembre : très belle réussite pour la seconde édition du marché de Noël. Pour la première fois sur deux jours, les 35 commerçants ont proposé des produits variés et de qualité. Merci à l'Élan Mioissais pour son excellente contribution à cette manifestation.



SPECTACLE DE NOËL



11 décembre : Mario a réjoui petits et grands lors des deux représentations qui ont clôturé les manifestations de cette fin d'année. Près de 500 personnes ont pu assister à ce rendez-vous humoristique et familial.

VISITE DU PRÉFET



23 mars : le Préfet de Région, Pierre Dartout, a répondu à l'invitation du Maire, en présence de Françoise Cartron, Sénatrice et Bruno Lafon, Président de la COBAN. Il est très sensible aux conséquences de l'urbanisation et la nécessité pour la ville de construire de nouveaux équipements, notamment des écoles. L'occasion pour le Maire de solliciter un soutien financier exceptionnel.

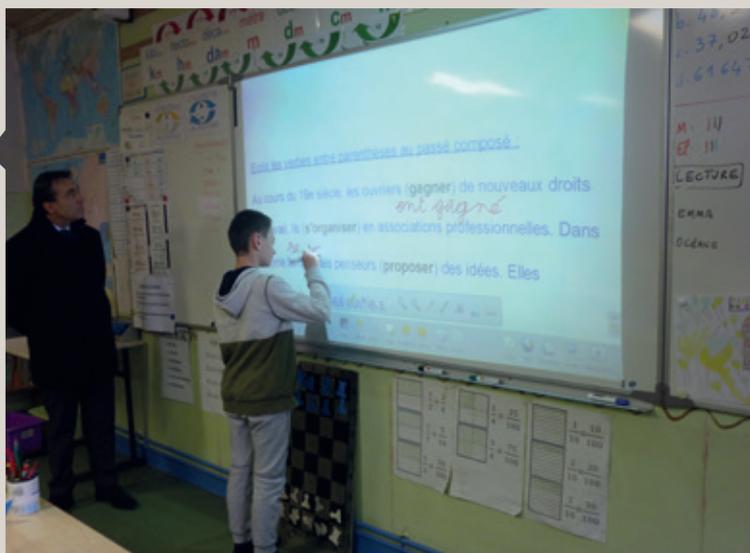


RÉUNION POUR LE NOUVEAU CMJ

27 janvier : le mandat du Conseil Municipal des Jeunes touchant à sa fin, une réunion d'information s'est tenue à destination des élèves de Cm1 et Cm2. Le déroulé des futures élections et les missions ont été présentés. Félicitations aux jeunes élus qui ont apporté leur témoignage.

DES ÉCRANS NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES

16 février : Monsieur Yves Foulon, député de la circonscription, s'est rendu à l'école des Ecureuils pour découvrir les nouveaux outils numériques mis à disposition dans la majorité des classes. Les enseignants et les élèves ont très vite adopté ces nouveaux équipements.



13^{ÈME} ÉDITION DE TROC LIVRES

5 février : rendez-vous incontournable, cette édition a permis d'échanger plus de 1 200 livres. Rendez-vous à la prochaine édition le 21 mai à Lillet.



PRINTEMPS DES POÈTES

12 mars : Christelle Courel a ensoleillé cette journée placée sous le thème de l'Afrique. Le matin, elle a récité des poèmes sur le marché de la halle couverte. L'après-midi elle a fait voyager petits et grands dans l'univers des contes africains.

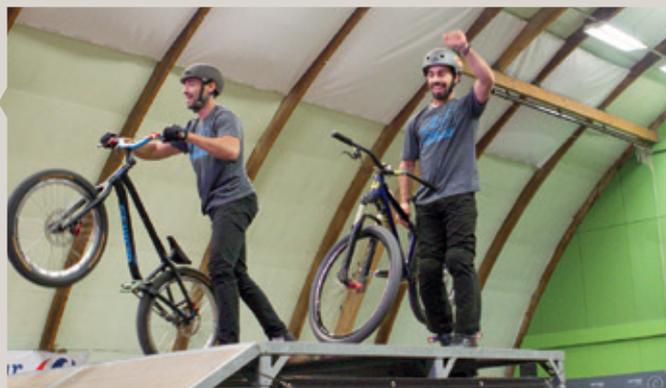
CARNAVAL DU RAM ET DU MULTI-ACCUEIL



9 mars : les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle, ont partagé un moment festif et coloré !

TROPHÉE DES SPORTS

17 décembre : bravo à tous les sportifs récompensés lors de cette deuxième édition organisée dans le gymnase ! La chanteuse Maeva Roldan et le Show BMX Trial ont ponctué cette soirée de gala. Merci à Olivier Drouin pour l'organisation et l'animation.



RÉUNION PUBLIQUE BILAN DES ACTIONS MENÉES À DESTINATION DES 0-25 ANS



7 février : l'ensemble des projets liés à la jeunesse et à la petite enfance ont été présentés, notamment : le Lieu d'Accueil Enfants Parents, Le nouveau Pôle Petite Enfance, l'accompagnement à la scolarité, les TAP, le bus Mios&Go...

VŒUX À LA POPULATION



12 janvier : Monsieur Pain, Maire, et Monsieur Bagnères, 1^{er} adjoint, ont présenté le bilan des actions menées par la municipalité en 2016 ainsi que les projets pour l'année 2017. Le Conseil Municipal des Jeunes a également livré un discours de fin de mandature, riche en émotions. Cette cérémonie s'est tenue pour la première fois dans le gymnase qui a affiché complet pour l'occasion.



Le budget 2017

Le budget de la ville a été voté à l'unanimité du conseil municipal le 16 février dernier. Il traduit le développement des services pour l'arrivée de nouvelles familles, le dynamisme de la vie culturelle et le vivre ensemble solidaire. Il permet la réalisation des deux nouvelles écoles, l'entretien et la rénovation de nos bâtiments, la création de pistes cyclables, la sécurisation de la voirie et des espaces verts.

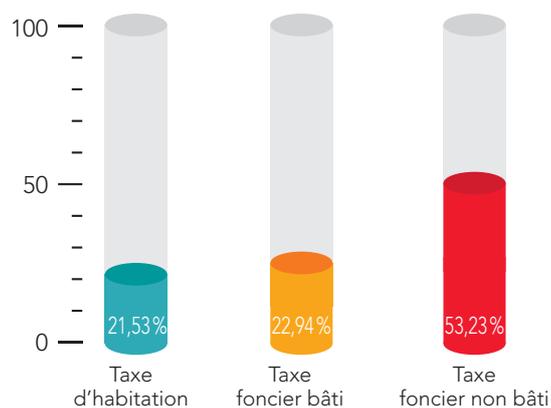


À NOTER

L'exercice 2017 intègre le transfert des compétences du tourisme, du développement économique et du SDIS (Service Départemental d'Incendies et de Secours) à la COBAN.

Il marque également la mise en œuvre de la fiscalité professionnelle unique perçue par la COBAN (817 000 €) avec le reversement d'une dotation de compensation à la commune de 671 000 €, déduction faite des charges transférées pour 146 000 €.

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITIONS



LE BUDGET 2017 EN CHIFFRES

DÉPENSES



Total 9,175 M€

RECETTES



Total 9,175 M€

FONCTIONNEMENT

7,994 MILLIONS €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

7,994 millions € de dépenses de fonctionnement pour accompagner le développement de la ville et assurer les services à la population.

325 000 €

MAINTIEN DES SUBVENTIONS

Maintien des subventions aux associations 70 000€, au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) 145 000 €, à la caisse des écoles 110 000€.



Total 10,088 M€

INVESTISSEMENT



Total 10,088 M€

9,526 MILLIONS €

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SANS PRÉCÉDENT

Livraison de l'école de Lacanau, lancement de la construction de l'école Terres Vives, travaux dans les écoles, agrandissement de la médiathèque, aménagement de la traversée de Lacanau et accès à la nouvelle école, aménagement de Beneau et Hobre...

2,087 MILLIONS €

SUBVENTIONS

en faveur des investissements communaux. La commune recherche systématiquement des subventions extérieures auprès des financeurs (État, Région, Département, COBAN, CAF...). D'autres subventions sont à venir.

6,1 MILLIONS €

RECOURS À L'EMPRUNT

Un emprunt de 6,1 millions d'euros pour assurer l'équilibre du budget d'investissement. Il sera en réalité inférieur à 4 millions avec la reprise des résultats 2016 et les subventions sollicitées.



La police municipale

Vous les croisez dans les manifestations publiques, devant les écoles, sur le marché, lors de leurs rondes et à leur bureau. Ce sont les policiers municipaux.

La police municipale est composée à Mios de deux agents. Ils mettent en œuvre la police administrative du Maire et travaillent en étroite collaboration avec la Brigade de Gendarmerie. Si cette dernière est la seule compétente pour recevoir les dépôts de plaintes et diligenter les enquêtes, les policiers municipaux en sont en quelque sorte le relais local : ce sont les premiers à intervenir en cas d'incident, à procéder aux constats, et ce sont eux qui connaissent le mieux les problématiques locales.

ACTION ET PRÉVENTION AU QUOTIDIEN

La Police municipale de Mios a, en 2016, établi 1 875 mains courantes (soit plus de 7 par jour), pour des faits aussi divers que des dégradations, des chiens errants, des accidents matériels, des feux, voire pour constater des décès.

Le rôle de la police municipale est essentiellement un rôle de prévention : c'est un acteur de proximité qui est présent sur la commune pour écouter, constater et intervenir.

La police municipale est de plus en plus souvent appelée pour des différends liés aux modes de vie et à des conflits de voisinage : aboiements ou divagations de chiens, absence de débroussaillage des terrains ou d'entretien des haies, nuisances sonores, qui sont parfois à l'origine de courriers du Maire pour rappeler les droits et obligations de chacun.

À NOTER

Afin de pouvoir assurer correctement sa mission sur l'espace public, la police municipale rappelle que l'échange et le dialogue restent le meilleur moyen pour régler les litiges entre voisins et particuliers.



La police municipale agit en prévention, notamment devant les écoles, où elle est présente lors des entrées et sorties de classe, afin de fluidifier la circulation et sécuriser les cheminements piétons des élèves.

Les policiers ont déménagé à côté de la Poste dans un bureau ouvert aux horaires habituels de la Mairie. Ils sont cependant souvent sur le terrain, que ce soit pour des patrouilles de surveillance générale, des interventions ponctuelles de constats, ou pour des manifestations dont ils assurent la sécurité. En effet, que ce soit pour le Téléthon, le carnaval, le feu d'artifice ou le marché hebdomadaire du mercredi, la police municipale est présente sur tous les rassemblements.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Enfin, les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination avec tous les acteurs de la commune. Les policiers municipaux connaissent la vie des quartiers et de leurs habitants ce qui leur permet de résoudre les différends mineurs et d'anticiper les problèmes. Présents sur le terrain par tous les temps, les policiers municipaux sont également des relais importants pour faire remonter les problèmes de chaussées, de signalisation ou encore d'encombrants abandonnés.

Comme le résume Laurent Thébaud, Adjoint au Maire dont la délégation a été récemment étendue à la sécurité : "Quand il s'agit d'éviter les conflits, la pédagogie, voire le conseil, priment souvent sur la répression".

À signaler aussi : la commune adhère à l'opération tranquillité vacances. Ceux qui s'absentent pour une certaine durée de leur domicile peuvent venir s'inscrire en Mairie de Mios. La police municipale fournira le formulaire et sera particulièrement attentive à leur habitation lors de ses patrouilles. Les bénéficiaires de ce service sont prévenus en cas d'anomalie remarquée, soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

QUIZZ

Pour mieux connaître leurs missions, nous vous proposons de jouer un peu ! Répondez au petit quizz ci-dessous et vous en saurez un peu plus sur ces « policiers du quotidien ».

1 Un policier municipal est un fonctionnaire territorial.

a) vrai b) faux

2 La police municipale peut faire des enquêtes judiciaires.

a) vrai b) faux

3 Un policier municipal est assermenté et agréé.

a) vrai b) faux

4 Les contraventions sont perçues par la municipalité*.

a) vrai b) faux

5 La municipalité peut décider du barème des contraventions.

a) vrai b) faux

6 Je peux aller au poste de police municipale pour déposer une plainte.

a) vrai b) faux

7 Je peux aller au poste de police municipale pour déposer une main courante.

a) vrai b) faux

8 Un policier municipal peut faire souffler dans un éthylotest.

a) vrai b) faux

9 L'outrage à agent envers un policier municipal est un délit.

a) vrai b) faux

10 Le policier municipal peut réclamer vos papiers d'identité.

a) vrai b) faux

11 On peut faire « sauter » ses PV si on connaît le maire.

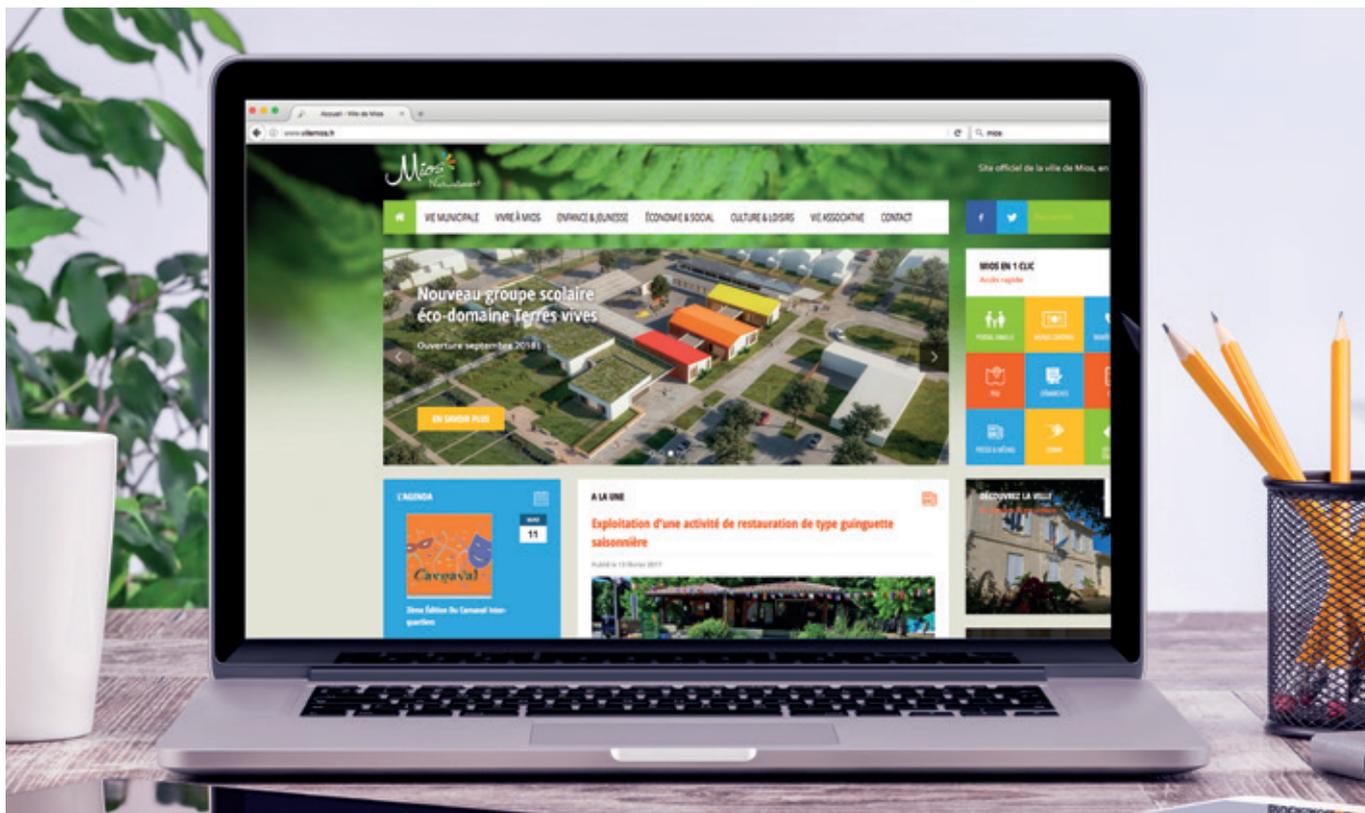
a) vrai b) faux

12 Les directives sur la sécurité sont données par la municipalité.

a) vrai b) faux

* Le montant des contraventions est transmis à l'État qui en reverse une partie à la Ville pour réaliser les travaux de voirie

Réponses : 1a-2b-3a-4b-5b-6b-7a-8a-9a-10a 11b-12a



La ville de Mios fait peau neuve sur la toile

La précédente version du site internet avait besoin d'être modernisée et relookée. Il s'agissait également de s'adapter aux nouveaux usages de l'internet, toutes générations confondues, qui désormais « consomment » de plus en plus de l'internet directement depuis leur smartphone ou tablette.

Il fallait donc que la vitrine sur le net de la ville de Mios adopte le standard dit « responsive » qui permet une adaptation du contenu Web à la taille de l'écran utilisé.

C'est chose faite depuis janvier dernier !



Que l'on soit devant un ordinateur de type « bureau » avec le plus souvent un grand écran ou devant sa télévision connectée, ou bien dans son canapé avec un ultra portable, ou une tablette, ou dans la rue avec son smartphone, désormais vous pouvez suivre l'actualité de Mios.

Le nouveau site de la ville, accessible à l'adresse www.villemios.fr, se pare de couleurs vives et dynamiques, déclinées par thèmes principaux à travers le menu central : l'administration, l'enfance, le social, l'économie, la culture, les loisirs, les associations, l'environnement, la citoyenneté...

Vous y trouverez :

- toute l'actualité de la ville,
- les informations institutionnelles,
- des informations pratiques au quotidien (le portail famille, les menus scolaires...),
- des dossiers sur des sujets spécifiques,
- des actualités,
- un agenda évènementiel,
- une zone d'accès rapide aux informations les plus utiles,
- des fonctionnalités plus riches, comme différentes vues d'agenda,
- un export possible d'un évènement pour mettre à jour directement son agenda électronique,
- des liens de partage sur les réseaux sociaux, flux RSS,
- une page contact pour solliciter les services municipaux,
- et bien d'autres choses encore que l'on vous laisse découvrir.

Et pour compléter sa présence sur les réseaux sociaux, où la ville est déjà très active avec sa page facebook très populaire <https://www.facebook.com/villemios/> (accessible même sans compte facebook), un compte Twitter est également désormais disponible à l'adresse : <https://twitter.com/VilledeMios>.

De nouvelles entreprises pour se restaurer

Les élus rencontrent régulièrement les acteurs économiques de la commune pour les accompagner dans leurs démarches. Le Maire a rencontré récemment trois nouveaux entrepreneurs qui diversifient l'offre de restauration dans le centre.

PIZZA BONICI



Ouvert depuis le 9 janvier au centre-ville de Mios, la pizzeria Bonici a démarré sur les chapeaux de roue. Celles de leur voiture et de leur scooter, qui sillonnent Mios de long en large du lundi au dimanche sans discontinuer tant la demande est forte. « Le meilleur

départ de la région » glisse fièrement Alexandre Da Costa, le gérant de cette franchise nationale. Un franchiseur qui laisse beaucoup de liberté, puisque le jeune entrepreneur se fournit aux Moulins de Dubern à Salles pour la farine artisanale, et en face de chez lui, au primeur, pour les légumes frais. Un choix assumé par le cuisinier-boucher, ancien Meilleur apprenti de France originaire de la région Centre.

C'est surtout sur le créneau des livraisons que fonctionne l'affaire, mais il est aussi possible de venir chercher, voire déguster, sa commande sur place. La création d'une terrasse couverte d'ici l'été permettra aux touristes de profiter des pizzas, mais aussi des burgers, tapas, salades et desserts que la carte propose, avec une spécialité nouvelle à l'affiche chaque mois. Et bientôt des tiramisus que le patron annonce succulents !

+infos :

☎ : 05 57 70 90 55

🌐 : pizzabonici.com

O'MALO



O'Malo est une chaîne de fast food originaire du nord de la France, et plus particulièrement des Vosges. Son ouverture à Mios juste avant les fêtes de fin d'année dans la galerie marchande du Leclerc constitue la première implantation dans la région. 3 salariés, embauchés par le gérant M. Yakisian, servent dans du mobilier au design soigné les burgers, kebabs et boissons fraîches à n'importe quelle heure de la journée.

+infos :

☎ : 05 57 70 20 34

JARDI DECO, LE SPÉCIALISTE PARCS ET JARDINS



L'entreprise JARDI DECO est installée depuis février 2016 sur le parc d'activités « Mios Entreprises », son activité principale est la création de parcs et jardins. Une activité variée au travers de la préparation des sols, l'engazonnement ou la pose de gazon synthétique, de la mise en œuvre de système d'arrosage (réalisation d'étude), de la pose de clôture ou de la création d'allée. En complément, Christophe BIGOT développe le négoce de produits de jardin : minéral, jardinières, etc... Une exposition est ouverte au public sur place tous les samedis matin de 9 à 12h et sur rendez-vous en semaine. JARDI DECO est ouvert aux particuliers et professionnels.

+infos : lot 11, rue de Galeben, Parc Mios entreprises, 33380 Mios

☎ : 06 62 14 29 72

✉ : jardideco33@wanadoo.fr

🌐 : www.jardideco.net

BAR BRASSERIE LE DUPLEX



Situé à l'entrée du Leclerc, Le Duplex a ouvert le 7 décembre. Le temps pour les gérants, déjà associés dans une entreprise de construction métallique, de concevoir et de réaliser la décoration avec du mobilier issu de l'univers industriel. On y trouve une formule avec buffet à l'heure du déjeuner, mais on peut venir y grignoter à toute heure façon snacking, ou y déguster des crêpes et glaces après ses courses. Également très appréciée, notamment de ceux qui sortent de la salle de sport, l'offre de bières, à la pression ou à la carte (étouffée) en bouteilles.

Les planches de charcuterie fonctionnent bien les vendredis et samedis soirs, ou quand Le Duplex organise des soirées : concerts, retransmission de matchs, soirées à thème (comme récemment pour la Saint-Patrick) ou soirées privées sur réservation pour fêter un évènement.

Des animations que les deux couples de cogérants comptent bien renforcer, en comptant sur facebook et sur le bouche-à-oreille pour voir la clientèle revenir. « On a déjà nos habitués » glisse

Mme Palussière, qui compte aussi sur la terrasse pour attirer du monde aux beaux-jours. Il faut dire qu'avec le café à 1€ entre 8h et 9h30, des légumes frais issus des Jardins de l'Atlantique de La Teste, un hamburger au foie gras, une spécialité nouvelle chaque semaine et un soin particulier apporté au service, Le Duplex possède de sérieux arguments.

+infos :

☎ : 05 57 70 90 54

✉ : leduplex@orange.fr



Les infos jeunesse

ALSH 3/12 ANS - HORAIRES 9H/17H ACCUEIL PÉRI-ALSH À 7H30 JUSQU'À 19H.

À Pâques, les ALSH seront ouverts du mardi 18 au vendredi 28 avril sur les différentes structures de Mios Bourg et Lacanau de Mios (en fonction des inscriptions). Sur réservation auprès du service jeunesse, un groupe des 10/12 ans pourra s'essayer au VTT et au tir à l'arc à Hostens tous les matins, les après-midis étant consacrés aux sports collectifs.

Cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 10 juillet au mercredi 30 août inclus (**attention : fermeture le jeudi 31 août et vendredi 1^{er} septembre**).

Des camps de 2 à 3 jours seront par ailleurs proposés avec au programme : camp vélo, accrobranches, surf, kayak, bmx (plus de précisions sur le site à partir de mi-mai).

Pour inscription aux camps : à réception du **dossier complet en mairie** (ne pas oublier le certificat médical/ carnet de santé avec vaccins à jour, ainsi que le test d'aisance aquatique si nécessaire).

PORTAIL FAMILLE

Accessible 24h/24h et 7j/7j, sur le site internet villemios.fr

Le « portail famille » permet :

- de régler les factures des services utilisés,
- de gérer des informations personnelles,
- de gérer les inscriptions et annulations des différents services (restauration-APS-ALSH-TAP).

DÉLAI DE RÉSERVATION ET D'ANNULATION

Les différentes demandes doivent être effectuées via le portail :

APS, Restauration et TAP : au plus tard la veille pour **une réservation d'urgence** ou une annulation.

ALSH les mercredis : réservations sous réserve de places disponibles. Annulation jusqu'à 8 jours avant.

ALSH les vacances scolaires : réservations sous réserve de places disponibles. Annulation jusqu'à 15 jours avant.

Toute absence non signalée dans les délais et empêchant un autre enfant de profiter du service, donnera lieu à une facturation.

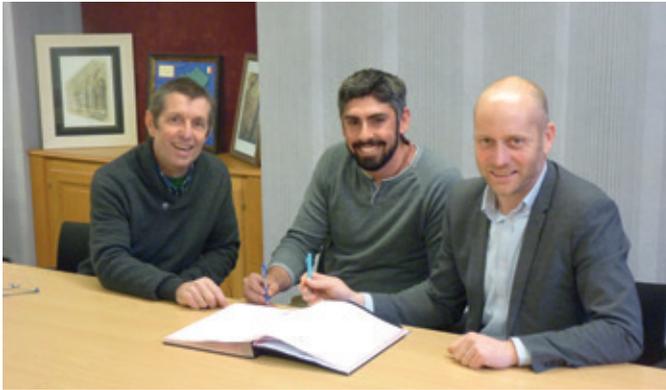
DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION ET DOSSIER DE RÉINSCRIPTION

Vous avez reçu votre dossier par courrier : celui-ci vous permet de bénéficier des différents services mis en place par la municipalité (restauration/aps matin et soir/tap/alsh mercredis et vacances).

Merci de ramener votre dossier, **avant le 28 avril**, complété ou rectifié avec les documents nécessaires (copie carnet santé, attestation CAF, livret de famille...) en mairie de Mios ou à la mairie annexe de Lacanau de Mios.

Première étape de la rénovation du centre-ville de Mios, la transformation du Parc Birabeille va modifier durablement ce site pour en faire un espace dédié aux familles, au sport, à la culture et à l'animation.

T EN LEYRE REPREND LA HALTE NAUTIQUE BIRABEILLE MUSCLE SON JEU



Un an après sa création et après une bonne première saison d'exploitation du parc accrobranches, la société Miosaise T en Leyre diversifie ses activités.

Ils ont déjà pignon sur rue. Ou plutôt, sur place, Parc Birabeille, qui a vu la forêt qui le jouxte équipée l'an dernier des modules d'escalad'arbres posés par Johan Pandini, spécialiste en la matière puisqu'il a installé plusieurs parcours acrobatiques perchés en France, et même à l'étranger. La saison 2016 a dépassé les espérances, grâce à une météo favorable, une forte fréquentation des groupes et un efficace bouche-à-oreilles. La qualité des installations et le charme naturel du site n'y sont également pas étrangers.

Forts des installations implantées au printemps dernier, les collaborateurs de T en Leyre vont désormais pouvoir mutualiser cet accueil et l'offre de petite restauration avec la clientèle de la halte nautique. En effet, la commune avait décidé fin 2016 de mettre un terme à l'activité de halte nautique municipale exercée en régie directe et recherché (par l'intermédiaire d'un appel à projets) un prestataire privé afin de garantir la poursuite de l'activité. T en Leyre a été retenu pour exploiter l'usage du local dédié précédemment à l'activité de halte nautique, et poursuivre l'activité en rachetant le matériel communal.



Quand Romain Darles accueille ses clients sur Mios, ça ressemble à un groupe de commandos qui débarque en centre-ville. Rien ne leur fait peur : sous la halle, en plein air ou même dans la Leyre, les apprentis de celui qui officie également lors des temps d'animation périscolaire sont tout-terrain. Adeptes des salles de sport où il exerce comme coach, ce Miosais de 28 ans, ancien Gendarme volontaire, titulaire d'un brevet d'Etat en activités gymniques de la forme et de la force, diplômé en musculation, fitness et certifié Pilates, a créé son activité pour mettre l'environnement de la commune au profit de sa passion : la culture physique et le bien-être. Il accompagne en individuel des particuliers qui préparent les concours militaires, des chefs d'entreprises qui apprécient qu'on prenne en main leur entretien physique, des personnes en recherche de solutions fitness, et tout simplement des individus qui aimeraient reprendre une activité mais ne savent pas par où commencer ou n'arrivent pas à se motiver seuls. Mais Romain Darles anime aussi des sorties collectives sous forme de "boot camp", concept directement inspiré de l'armée américaine avec une alternance d'exercices cardiovasculaires et de renforcements musculaires au poids de corps, avec un esprit d'équipe et une émulation. Il apprécie les barres de tractions récemment installés par la commune, qu'il complète avec son propre matériel transportable (haltères, élastiques, banc, corde). Son projet : travailler avec des kinésithérapeutes. Comme il est encore temps pour être "beau en maillot" cet été, un contact : 06 25 69 81 42

BIENVENUE À LA GUINGUETTE

Décidemment, tout évolue autour du Parc Birabeille, qui ressemble d'ailleurs de plus en plus à un véritable parc. Nouveaux jeux pour enfants, rénovation du skate park, pose d'agrès de culture physique, arrivée du parc accrobranches, et bientôt une guinguette à la place de l'accueil du camping.

En effet, la commune avait décidé fin 2016 de mettre un terme à l'activité de camping. Elle a lancé début février sur son site internet un appel à propositions pour confier ce qui était le bâtiment d'accueil à un restaurateur afin que ce dernier exploite pendant la belle saison ce lieu stratégiquement situé et le dote d'une offre culturelle. Objectifs : orienter Mios, ses habitants et ses visiteurs, vers la rivière, faire revivre le site en tant que lieu de détente, développer l'attractivité touristique du site, en relation avec l'activité de halte nautique et d'accrobranches, et créer un nouvel espace de détente et de loisirs, Parc Birabeille et alentour.

L'ancien camping, situé en bordure de la piste cyclable départementale qui rejoint Bazas au Bassin d'Arcachon, à

proximité immédiate de la halle du centre-ville et de l'office de tourisme (désormais Cœur du Bassin), est donc amené à se transformer progressivement en lieu de vie et de convivialité.



TRAVAUX

Voiries, réseaux, équipements et bâtiments publics...
De multiples travaux ont été effectués dans les différents quartiers de la commune.

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS

ÉQUIPEMENTS PUBLICS



ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES avec des tableaux numériques et un classe numérique mobile. (1)



RUE DES NAVARRIES :
implantation d'un feu et de coussins
« casse-vitesse » à l'angle de la rue
des Gassinières pour sécuriser la piste
cyclable en direction du collège. (2)



NOUVEAU NŒUD DE RACCORDEMENT D'ABONNÉS (NRA) dans le quartier de Beneuve, permettant à 530 foyers de bénéficier d'un meilleur débit ADSL depuis le 1^{er} mars. (3)



PARVIS DU COLLÈGE : aménagement paysager. (4)

NOUVELLE AIRE DE JEUX dans le quartier des Mésanges. (5)

TRAVAUX

LES CHANTIERS EN COURS



6



6

NOUVELLE ÉCOLE DE LACANAU DE MIOS : les travaux se poursuivent, l'extérieur prend forme et les parois intérieures commencent à délimiter les futures salles de classe. (6)



7

RUE DES GASSINIÈRES : la sécurisation et la voie cyclable sont en cours d'achèvement avec la participation du service Espaces verts de la commune. (7)



SÉCURISATION DU CENTRE BOURG DE LACANAU DE MIOS. (8)

**SALLE DES FÊTES
DU BOURG** : la rénovation
extérieure a commencé. (9)



**SÉCURISATION
DE L'ÉCHANGEUR N°2**
avec l'aménagement
d'un nouveau rond-point. (10)



Mios, commune solidaire

Le Maire est souvent interpellé sur les différents problèmes que peuvent rencontrer des Miossais : difficultés financières, accès au logement, handicap, perte d'autonomie, accès au droit, emploi, Pour y répondre, il s'appuie sur le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), chargé de recevoir les administrés et de les orienter vers les partenaires compétents en fonction des problématiques. Nombreuses sont ces différentes structures partenaires. Partons à la découverte des multiples facettes de l'action sociale, et de ses acteurs à Mios.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. est le service d'action sociale de la commune. Il présente la particularité d'être géré par un Conseil d'administration qui intègre des Conseillers municipaux (dont le Maire, Président de droit, et l'Adjointe déléguée à l'action sociale, Patricia Carmouse) mais également des personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale. Depuis novembre dernier, il s'est doté d'une Commission permanente, qui est chargée d'instruire et d'attribuer des aides et secours facultatifs aux personnes, et qui se réunit tous les premiers mercredis de chaque mois.

Deux agents municipaux à temps plein y sont salariés, dont l'action relève du Code de l'action sociale et des familles. Celui-ci en définit les missions : « *Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développements social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.* » Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. Cette mission généraliste lui donne une marge de manœuvre assez large dans le choix des actions qu'il sera susceptible de réaliser en faveur des individus et des familles au sein de la cité. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales et facultatives, directement orientées vers les populations concernées. Le C.C.A.S. de Mios se mobilise dans les principaux champs suivants : lutte contre les exclusions, prévention et animations en faveur des personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, soutien aux personnes en situation de handicap. Sa localisation en centre ville lui permet de jouer pleinement son rôle de guichet de proximité. Dès lors, entre prévention et développement social, on peut attendre du C.C.A.S. un triple rôle en faveur des familles. Tout d'abord, un rôle d'écoute, d'information, d'orientation et de conseil. Le C.C.A.S. doit être en mesure d'apporter des solutions adaptées à divers problèmes de la vie quotidienne des habitants. Cette mission est d'autant plus importante qu'elle s'exerce dans un contexte de profondes mutations socio-économiques (isolement, augmentation du nombre de familles monoparentales, dégradation du lien social, développements des emplois précaires, horaires de travail décalés). Ceci suppose ensuite une coordination des partenaires institutionnels et associatifs. Qu'il s'agisse des services du Conseil départemental, des services de la ville, de la CAF, mais aussi des associations. Enfin, le C.C.A.S. peut créer ou gérer divers établissements et services : c'est à ce titre que le C.C.A.S. gère directement l'EHPA Pierre Baillet.

Les agents du C.C.A.S. permettent :

- D'orienter le demandeur sur sa demande et le formulaire nécessaire,
- D'accompagner et d'instruire les demandes d'aides sociales,
- D'assurer la coordination entre les partenaires du territoire communal,
- De fournir l'information sur les différents dispositifs pouvant accompagner et aider le demandeur.

Cette position impose le C.C.A.S. comme acteur incontournable dans l'élaboration des politiques sociales de son territoire, car il assure leur mise en œuvre ainsi que le repérage des situations dites précaires, ou à risque, en étroite collaboration avec l'assistante sociale du pôle de solidarité du Nord Bassin, Karine Latrille.

Le C.C.A.S. est régulièrement sollicité par des travailleurs sociaux pour apporter un soutien matériel à des situations sociales préoccupantes. Ces travailleurs sociaux présentent des dossiers de demandes d'aides ponctuelles dans des domaines divers : achat alimentaire, aide sur facture de logement, assurances, etc.

De manière générale, le C.C.A.S., de par ses services rendus aux Miossais, constitue un facteur déterminant de cohésion sociale.

+infos : Point Service CAF

Mairie annexe, place du 11 Novembre - 33380 Mios

☎ : 05 57 17 10 47

✉ : C.C.A.S.@villemios.fr

Elles l'ont dit

« *Notre Mission : Accueillir, écouter, identifier et qualifier la demande sociale.*

Conseiller les demandeurs dans leurs démarches et vérifier si ils entrent dans les conditions d'attribution des aides du C.C.A.S., les orienter vers les services ou organismes compétents, les accompagner dans leurs démarches administratives.

Nous nous efforçons au quotidien de nous rendre disponible. Nous devons nous adapter, nous tenir informé des différentes mesures sociales qui s'appliquent à cet établissement public à caractère administratif et enfin suivre des formations pour remplir au mieux nos missions. »

Julie BARRÈS et Martine MAURIN
Centre Communal d'Action Sociale
de la Ville de Mios



L'EHPA PIERRE BAILLET

En plein centre bourg et géré directement par le C.C.A.S., l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Pierre Baillet (EHPA), accueille dans ses 14 logements les personnes âgées de 60 ans et plus. Ces logements sont réservés en priorité aux Miossais mais toute personne intéressée peut s'inscrire sur la liste d'attente (actuellement 52 personnes ou couples sont en attente). Non pourvue pour faire face à la dépendance, l'ancienne Résidence pour Personnes Âgées (RPA) est conçue pour les personnes qui font toujours preuve d'autonomie physique et mentale.

ATELIER ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Depuis l'an dernier, la commune a souhaité offrir une animation aux personnes âgées dépendantes ou handicapées. Dans le foyer de l'EHPA, Ophélie accueille gratuitement deux fois par semaine pour effectuer des exercices de marche, de renforcement musculaire et de relaxation.

Public visé : des personnes âgées (bénéficiaires des aides à domicile), des personnes handicapées (bénéficiaires de la carte d'invalidité), des personnes isolées socialement ou des personnes souffrant de pathologies spécifiques.

Renseignements et inscriptions au C.C.A.S de MIOS





FOYER RESTAURANT

En face de la salle des fêtes, se trouve le foyer de l'EHPA Pierre Baillet. Salle commune de la résidence où se retrouvent du lundi au vendredi les pensionnaires à l'heure de déjeuner, rejoints par les retraités de la commune qui souhaitent bénéficier des repas chauds livrés par la cuisine centrale.

Accès : ouvert à tout retraité Miossais, sur inscription au C.C.A.S.

LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE



Sans aller au foyer de l'EHPA, les personnes âgées de la commune peuvent bénéficier du portage de repas à domicile. Cette prestation est assurée en « liaison froide » par la société ELIOR. Ce dispositif présente de nombreux avantages : diminution du risque sanitaire de développement de bactéries, possibilité de conserver pour le soir les aliments non consommés le midi et, désormais, de passer commande pour le week-end. **Actuellement 30 Miossais bénéficient de ce service.**

Accès : ouvert à tout retraité Miossais, sur inscription au C.C.A.S. - Prix : 6,50 € le repas - Livraison : 7J/7 (le vendredi midi livraison pour tout le week-end.

LE PLAN CANICULE



Dans le cadre du plan départemental de gestion de la canicule, les Maires ont le devoir de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées résidant à leur domicile, afin de disposer en cas de fortes chaleurs de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Le C.C.A.S se tient à la disposition des personnes concernées pour les inscrire et leur expliquer le dispositif mis en place. Si tel est le cas, ou si vous connaissez des personnes isolées, contactez le service du C.C.A.S.



Comment faire une demande de logement social ?

L'accès à un logement social est soumis à une réglementation très stricte, définie par la loi (conditions de ressources, composition de la famille, situation familiale du demandeur, etc). Et la démarche pour postuler à ce type de logements est, elle aussi, très précise.

1. Remplissez, avec un maximum de précision, le document de demande unique téléchargeable sur [service public.fr](http://service.public.fr)
2. Adressez ce formulaire au bailleur social de votre choix (à Mios sont aujourd'hui présents Clairsienne, Domofrance, Gironde Habitat, Logévie, et Mésolia Habitat), accompagné des pièces justificatives nécessaires, afin qu'il puisse enregistrer votre demande dans la base de données départementale.
3. Un récépissé de votre demande vous est envoyé.
4. Pour augmenter vos chances d'accéder à un logement social, déposez votre dossier auprès d'autres bailleurs.
5. Sachez que votre demande doit être renouvelée tous les ans, à la date anniversaire de votre dépôt.
6. Votre demande sera examinée par la Commission d'attribution mise en place par chaque bailleur (3 candidatures pour un logement).

À NOTER : la commune est très attentive à intégrer la construction de logements sociaux dans ses projets urbains pour faire face aux nombreuses attentes des Miossais en mal de logement.

Les partenaires présents sur le terrain

Les intervenants en matière d'action sociale sont nombreux, chacun étant spécialisé dans un domaine d'activité. L'assistante sociale du Département a une vocation généraliste, le milieu associatif est indispensable pour répondre aux besoins selon les publics et les problématiques rencontrées. En cas de doute sur l'interlocuteur, n'hésitez pas à interroger le C.C.A.S. qui saura vous aiguiller.

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Depuis 3 ans, c'est Karine Latrille qui effectue des permanences deux fois par semaine en Mairie. Son action est destinée à tous types de publics. Comme les agents du C.C.A.S., elle assure avant tout un rôle d'information et d'orientation. Elle assure le suivi des personnes connaissant des difficultés financières, sociales, de logement ou éducatives : son action dépasse le champ des prestations sociales fournies par le Département.

Permanences : lundi après-midi et jeudi matin au C.C.A.S.. Sur rendez-vous au secrétariat du Pôle territorial de solidarité de Lanton (Tél 05 57 76 22 10).

LES LIENS DU CŒUR

Parmi les associations présentes sur la commune, l'une d'entre elle est particulièrement bien implantée. Il s'agit de l'association caritative Les Liens du Cœur, dont la mission principale est l'aide en produits alimentaires et d'hygiène auprès des Mioissais en situation de précarité. Elle apporte ponctuellement une aide alimentaire à toutes les familles mioissaises en difficulté. Les dossiers envoyés par le C.C.A.S et l'assistance sociale doivent répondre aux critères retenus par l'association pour obtenir un avis favorable.

L'aide alimentaire est distribuée le jeudi après-midi entre 14h et 18h. Une participation de 2 € est demandée aux familles à chaque remise de colis. Actuellement plus de 70 personnes bénéficient d'une aide alimentaire. Ce rendez-vous hebdomadaire permet de créer des liens fraternels entre les bénévoles et les bénéficiaires et facilite l'accompagnement au retour à l'emploi et à une situation financière positive.

Le financement des aides est apporté grâce à « LA P'TITE BOUTIQUE DU CŒUR », qui récolte les vêtements et les revend 1€ pièce. La vente de vêtements (bébé, enfant, femme, homme) est ouverte à tous et le dépôt de vêtements se fait aux horaires d'ouverture (mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h).



NOUVEAU : UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LE HANDICAP

Le projet de vie de chaque personne en situation de handicap est accompagné, en Gironde, par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Cet accompagnement intéresse aussi les personnes âgées et les familles de ce public fragilisé par l'âge ou le handicap. C'est tout l'intérêt de la mise en place du Pôle Solidarité Autonomie. **Un numéro unique permet désormais d'obtenir une aide pour de nombreuses problématiques : logement, transport, suivi social ou professionnel, scolarisation, prise en charge sanitaire, culture et loisirs.** À ce numéro unique s'ajoute le travail des équipes de terrain qui sont là pour suivre les situations individuelles et accueillir le public.

Le service enregistre accueil, informe, oriente les personnes en situation de demandes. Il transmet les demandes à la MDPH 33 et assure le suivi de chaque dossier.

Contact : POLE TERRITORIAL DE SOLIDARITE de Lanton (1 rue transversale)

Horaires : 8h30//12h30 et 13h30/17h15 du lundi au jeudi/ 16h15 le vendredi

Tél. : 05.57.76.22.10.



Une quinzaine de femmes et d'hommes participent au bon fonctionnement de l'association qui se veut à la fois efficace et discrète.

Accès : Centre socioculturel Daniel Dubourg, Chemin de l'Abreuvoir, Tél. 05.56.26.48.23 ou portable 06.76.70.11.92

L'association, présidée par Marie-Danielle Migayron, tient à remercier les Mioissais pour tous leurs dons et à la collectivité qui soutient Les Liens du Cœur tant sur le plan logistique que financier.

UNION DES FAMILLES LAÏQUES

L'UFAL, créée en 1989 et présidée par Mathilde Frémion, est une association familiale laïque, un mouvement d'éducation populaire, qui défend les droits et intérêts des familles. L'UFAL de Mios peut intervenir pour tout problème que ce soit sur le plan social, de violence familiale et intrafamiliale, de consommation et en relation avec le système de santé, et est donc ouvert à tous et propose à chacun : accueil, conseil, appui, médiation.

Exemples de cas traités :

- litige entre locataire et propriétaire (loyers impayés... insalubrité du logement..)
- surfacturation (EDF, opérateurs téléphoniques..)
- constitution de dossier de surendettement
- produit acheté défectueux (ex : machine à laver...TV...)
- défaut de vice sur une construction
- médiation au sein de la famille
- difficultés à constituer des dossiers divers (aides sociales).
- difficulté à avoir une couverture sociale

L'UFAL assure des permanences d'information et de défense des consommateurs, le jeudi de 10 à 12 h au siège de l'association (7, Route de la Saye - Tél. : 05.56.26.44.81 - Mail : ufalmios@sfr.fr). Elle assure une action spécifique tournée aussi auprès des familles précaires, et chaque année, lors de la Semaine de la Laïcité autour du 9 décembre, l'UFAL organise une réunion publique ou une conférence ou une exposition gratuite et ouvert à tous. L'an dernier, le thème était « la Sécurité Sociale ».



L'AISAD

L'aide à domicile est fournie à Mios, Marcheprime et Biganos par l'AISAD (Association Intercommunale de Service des Aides à Domicile). Cette association, qui bénéficie de l'agrément Qualité du Département, propose ses services pour tous les besoins de la vie courante :

- Ménage, repassage, courses,
- Préparation des repas à domicile,
- Soins et promenades d'animaux domestiques pour les personnes dépendantes,
- Assistance administrative,
- Aide à la toilette, à l'habillage, à l'alimentation, aux fonctions d'élimination,
- Garde malade à l'exclusion des soins,

- Soutien des activités intellectuelles, sensorielles et motrices,
- Aide à la mobilité et transport de personnes ayant des difficultés de déplacement favorisant leur maintien à domicile,
- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile,
- Activités de loisirs et de la vie sociale, soutien des relations sociales.

L'activité 2016 de l'AISAD à Mios, c'est 24069 heures de travail à domicile effectuées et 139 dossiers instruits, les 2/3 relevant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

+infos : 1, Rue Jean Zay ; B.P n° 60007 ; 33380 BIGANOS ;

☎ : 05.56.26.75.94

✉ : aisad004@orange.fr

Elle l'a dit

« Je suis employée comme auxiliaire de vie à domicile chez AISAD. Mon métier consiste à accompagner la personne dans la vie quotidienne comme pour faire les courses, entretenir le domicile, aider à la petite toilette et à l'habillage, aider aux déplacements, préparer et donner les repas. Voici un exemple concret pour un petit déjeuner : J'arrive chez M. X je lui demande si il a bien dormi. Je prépare le bol avec du café au lait que je mets au micro-ondes, pendant ce temps j'installe la personne à table.

Ensuite je pose le bol, les biscottes tartinées de beurre devant la personne et lui souhaite un bon appétit. En attendant je fais le lit. Le petit déjeuner fini, je débarrasse la table, je fais la vaisselle et la range. Quand j'ai fini, je souhaite une bonne journée à M. X et je pars. Pendant toute l'intervention, je discute avec la personne. La conversation et l'écoute sont très importantes dans mon métier »

Une auxiliaire de vie employée à AISAD

DES SOLUTIONS POUR LA MOBILITÉ

Pour faciliter vos déplacements

Réseau TransGironde : www.transgironde.fr Ligne 610. Avec la carte Horizon (sous conditions de ressources), bénéficiez d'un tarif de 0,30€ sur tout le réseau.

Et TransGironde proximité (Transport à la demande géré par la COBAN).

Réseau TER : www.ter.sncf.com/aquitaine Avec la Carte Sésame bénéficiez de 24 trajets gratuits par an.

Location et entretien de cycles et voitures :

Insercycles : www.insercycles.com ou 05 57 15 12 65 / Mise à disposition de cycles ou cyclomoteurs pour personnes en insertion

Apreva : Location de voitures à prix réduit pour les personnes en difficulté dans leur parcours professionnel

Motor garage : garage associatif à destination des demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux, à La Teste.

LE ROSEAU

Le centre social Le Roseau est une structure associative qui travaille avec les communes d'Audenge, Biganos et Mios, en étroite partenariat avec les élus et les C.C.A.S. de ces communes. Constituée par les habitants de ce territoire sans condition de situation sociale ou économique, dans un esprit coopératif et de citoyenneté, il monte des projets collectifs avec des bénévoles et des professionnels.



Le centre social est soutenu financièrement, sur la base d'un projet pluriannuel, par la CAF, le Département et les 3 communes. Les axes du projet pour les années 2017 et 2018 concernent le soutien à la famille, le développement des liens sociaux et les savoirs de base. Ces axes se traduisent en actions à destination de l'ensemble de la population, comme la présence d'une Conseillère en économie sociale et familiale tous les 15 jours au C.C.A.S., des soirées débats autour de la parentalité, de l'aide aux devoirs, des ateliers d'apprentissage de la langue française, ou encore de l'initiation à l'informatique.

+infos : Centre Social Le Roseau

14, rue de la Verrerie 33380 BIGANOS

☎ : 05.57.17.54.57

✉ : accueil@le-roseau.fr

🌐 : www.le-roseau

DES CONCERTS MÉDITATIFS AVEC HATHA YOGA DU VAL DE L'EYRE



Les vendredis 10 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin, Salle polyvalente de Lillet, de 19h05 à 20h30, venez vous relaxer, lâcher-prise et vous évader : Pris dans l'engrenage du quotidien, nous avons tendance à nous oublier. A force de se focaliser sur l'extérieur, nous en oublions l'intérieur. Pourtant, le bonheur, le calme, l'amour viennent bien de l'intérieur et non de l'extérieur ! Laissez-vous guider pour un riche et merveilleux voyage, si proche et si loin à la fois, guidé par la voix et les instruments exotiques de Léo....

50% Relaxation/méditation guidée, 50% Musique improvisée.

10 € - places limitées !

+ infos :

📞 : Réservation au 07 68 22 44 02

CONCERT ANNUEL DE LA CHORALE CHŒUR À CŒUR



Depuis plusieurs années, la chorale Chœur à Cœur, nous propose un vrai show de fin d'année : décors, mises en scène, costumes, tout est fait pour que cette représentation soit un moment de convivialité et de partage.

Les 20 et 21 mai, la chorale ne dérogera pas à sa règle : bonne humeur et plaisir.

Les enfants vont vous surprendre et les adultes vont s'amuser... Tout cela sous la baguette de Lauren Joblon, la chef de chœur, qui a concocté encore un programme varié et différent, qui plaira à toutes les générations !

+ infos :

✉ : choeuracoer@sfr.fr

TRADITIONNEL VIDE-GRENIERS À LACANAU DE MIOS



Le Comité des Fêtes de Lacanau de Mios organise sa 23^e Foire à la brocante le dimanche 14 mai à partir de 8h00. Au programme : chorale de l'école à 11h30, manèges, buvette et restauration.

+ infos :

📞 : Élodie Marquette : 0677207577 (ou Sandrine au 06 06 73 07 12)

✉ : comitedesfetes.ldm@gmail.com

Stages de peinture et dessin, pour enfants et ados, proposés par Cristinarey.

Mardis et mercredis 18, 19, 25 et 26 avril : matériel fourni, plus une petite collation. Tarif : 20 €.

+ infos :

📞 : 06.81.63.34.74

LE PROGRAMME DE L'ELAN MIOSSAIS

- **Concours de belote** : ouvert à tous salle des fêtes de Mios 14h30, les 4 avril, 2 mai et 6 juin
- **Loto du club** : salle de fêtes de Mios, 14h30, les 12 avril, 18 mai et 15 juin
- **Goûter anniversaires** : salle des fêtes de Mios, 14h30, le 27 avril
- **Repas** : salle des fêtes de Mios, 12h, le 31 mai 2017.
- **Concours de pétanque du club** : le 21 juin 2017. Rendez-vous 9h Parc Birabeille. Traditionnel repas pique-nique au quartier la Saye. RV à 12h.
- **Prévision de sortie à Blaye** en avril et **Ibardin** en juin.

+ infos :

✉ : elanmiossais@gmail.com

🌐 : elan.miossais.free.fr

GV DE LACANAU DE MIOS



L'association de GYM VOLONTAIRE de Lacanau de Mios organise sa Fête annuelle de la Gym, le samedi 20 Mai à partir de 18 h à la salle des fêtes de Lacanau de Mios.

Restauration, buvette, tombola, bonne ambiance assurée, venez nombreux !

La GV de Lacanau vous propose toute l'année : des cours adultes et enfants (gym, zumba, pilates)

+ infos :

 : <http://gymlacanau.e-monsite.com/>

PROGRAMME DES CONCERTS DU GROUPE VOCAL LOUS CANSOUNS



- le chœur mixte :

Dimanche 30 avril à 14h30, à la salle des fêtes de Mios, avec la participation de la chorale Arcana (Arcachon)

Samedi 20 mai en l'église de la Teste de Buch avec la chorale Le Capitalat pour le Téléthon.

- le chœur hommes :

Samedi 8 avril concert à Lanton avec Lanton Italia

Dimanche 28 mai, au casino d'Arcachon.

Samedi 1^{er} juillet concert en l'église de Pugnac.

+ infos :

 : choeurdelous@sfr.fr

5^{ÈME} ÉDITION DE L'ORIENTATION DES ANGES LE 29 AVRIL

L'Eyre des Anges (LEDA), est une association caritative qui vise à améliorer le quotidien de 3 enfants porteurs du Syndrome d'Angelman. Jade, Pacôme et Lucie ont besoin d'aide pour vivre « presque normalement ». Cette manifestation sportive tout public est devenue culte dans le paysage des activités de pleine nature du nord bassin. C'est un moment de partage, d'émotion, mais surtout de plaisir ou chacun trouvera un parcours adapté à ses besoins et ses possibilités.

Les nouveautés 2017 :

- une carte professionnelle de course d'orientation aux normes IOF
- un trail de 11,5km à faire seul ou en équipe
- des balades à dos d'ânes sur Justin et Otello les deux ânes de LEDA
- la présence d'un « village des anges » Parc Birabeille avec des chapiteaux pour la restauration (tapas, sangria), les courses, la buvette, la sandwicherie, les crêpes et les animations...

Retrouvez le détail des courses sur www.leyredesanges.fr

Cette année encore pour participer c'est très simple : Il faut faire un DON !

Préinscription pour l'édition des cartes/informations par mail : robinda@sfr.fr

+ infos :

 : robinda@sfr.fr

 : www.leyredesanges.fr



L'ATELIER THÉÂTRE ENFANTS DU RIDEAU ROUGE



Les enfants de la section théâtre du rideau rouge présenteront le 2 juin 2017 à 20h30 à la salle des fêtes de Mios "Il était une fée...", pièce dans laquelle le bien et le mal s'affrontent, où Mary Christmas, la fée du bien et Monica Halloween, la mauvaise fée, se livrent un combat sans merci pour faire triompher leurs vœux respectifs... Une pièce écrite et mise en scène par Eve Soubiran.

+ **infos** : ✉ : asslerideaurouge@gmail.com

DEUXIÈME ÉDITION DE LA TORO'S CUP ! DU 14 AU 16 AVRIL



Le tournoi, organisé par l'US Mios Biganos, l'association des Supporters du Chaudron et la ville de Mios, accueillera des jeunes joueuses de moins de 16 ans, venues de toute l'Europe, pendant le long week-end de Pâques.

Lors de cette mini-ligue des champions, toutes les équipes se rencontreront avant les phases finales du dimanche. Les handballeuses espagnoles de San Sebastian De Los Reyes remettront leur titre en jeu. Deux autres équipes présentes l'an passé ont répondu présentes : les Allemandes d'Herrsching et les Italiennes de Malo. Deux nouvelles équipes feront leurs premiers pas à la Toro's Cup : les Suisses de Winterthur et les Belges de Brabo Denderbelle.

Programme du week-end :

- Vendredi 14 avril, en soirée : présentation individuelle de toutes les joueuses et tirage au sort qui déterminera les matches de poule.
- Samedi 15 avril, à partir de 9H30 : début des matches de poule. (12 matches au total sur la journée)
- Dimanche 16 avril, de 9H30 à 11H45 : suite et fin des matches de poule.
- 14H, match pour la 5^{ème} et 6^{ème} place.
- 15H15, match pour la 3^{ème} et 4^{ème} place.
- 16H30, la finale !

À 18h, la remise des récompenses se déroulera dans la salle des fêtes. Pour remercier l'édition 2017 une soirée Paella est proposée au tarif de 8€.

+ **infos** :

☎ : **Olivier Drouin : 06 20 84 14 81**

SEF DANSE



Les petits danseurs de SEF-DANSE ont encore brillé ! Un diplôme a été remis à chacun d'eux. Même si la priorité reste des cours de danse contemporaine et classique pour les enfants, des cours adultes toutes danses sont aussi proposés pour danser seul ou à 2. Cette année, 4 couples préparent des shows en salsa, rumba et bachata.

+ **infos** : ✉ : sef.v.chollet@laposte.net

LE PROGRAMME DE TOUTS AMASSE

- 12 mai : Concert Franck Michaël au Fémina
 - 9 juin : Fête de l'amitié de Générations Mouvement à Cestas
 - 26 juin : Concours de pétanque suivi d'un repas
 - Lotos : 1er, 12 et 29 avril ; 24 mai ; 3 et 21 juin, 1er juillet
 - Concours de belote : 28 avril, 19 mai, 16 juin
- Repas à la rôtisserie du Val de l'Eyre début juillet. D'autres sorties sont à l'étude : Marquèze, Ferme du Lacaÿ dans le Lot, Castillon la Bataille.

+ **infos** :

✉ : toutsamasse@orange.fr

4^{ÈME} FÊTE DE L'ANDOUILLETTE

Le Dimanche 4 Juin 2017, l'association des supporters du chaudron organisera la 4^{ème} édition de la fête de l'andouillette à Mios. Découvrez dès maintenant le programme 2017.

- 16h00 : initiations gratuites de Zumba et de Hip Hop pour tous, en plein air.
 - 17h00 : courses en sac pour les enfants de 3 à 10 ans. Des départs par âge seront donnés sur un parcours en herbe.
- Des ateliers de jeux en bois seront aussi à la disposition des jeunes et... des moins jeunes !
- 18h30 : départ de la course des brouettes décorées, un tout nouveau parcours, encore plus rapide et spectaculaire pour les pilotes, au cœur de la Halle. Pensez dès à présent à préparer vos équipes (4 à 8 personnes). Inscriptions gratuites.
 - 19h30 ouverture de la restauration avec l'andouillette 2017 accompagnée de frites.

Animation musicale : la Banda vous invitera à voyager sur les airs du Sud-Ouest jusqu'au bout de la nuit !

+ **infos et inscriptions** :

☎ : **Olivier Drouin : 06 20 84 14 81**



VOTE DU BUDGET :

Pour assurer ses investissements la Commune devra en 2017 contracter un emprunt de plus de quatre millions d'euros, dont deux millions seront à rembourser entre 2018 et 2019.

Nous avons validé le montage financier mais, cette opération est réalisable à la condition toutefois que les charges de fonctionnement soient maîtrisées de façon drastique.

Nous resterons vigilants et surveillerons les indicateurs. En cas de dérapage, nous n'hésiterons pas à intervenir et à tenir la population informée.

NUISANCES À LACANAU DE MIOS :

Monsieur le Maire,

Le groupe Tous pour Mios est saisi par les riverains du chemin de Croix d'Hins « Aux quatre routes » à Lacanau de Mios d'un problème les concernant particulièrement.

En effet, ces Canalais se plaignent et souffrent des nuisances provoquées par l'activité de l'Entreprise Forestière Girondine, dont le siège social est situé à Marcheprime.

Remontons à l'origine des faits. Le 26 septembre 2005, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Gironde (devenue DDTM) délivrait pour 5 années une autorisation de défrichement pour la création d'un dépôt de plants forestiers.

Ce but a rapidement été détourné en stockage de matériel divers, de véhicules lourds (camions, tracteurs) et surtout de stockage de centaines de mètres cubes de déchets nécessitant leur incinération systématique, depuis plus de dix ans, sans réaction de la municipalité pourtant plusieurs fois alertée.

Les riverains subissent les très nombreux passages de véhicules de toutes catégories à des vitesses de plus en plus excessives entraînant dangerosité, nuisances et désagrément.

Par ailleurs, sachant que la parcelle BB 77 est classée en zone N, nous nous étonnons que depuis début 2015, l'entreprise concernée puisse construire des bâtiments de stockage voire des lieux de vie. Actuellement deux constructions de près de 300 M2 ont été érigées avec des permis délivrés après coups. La municipalité ayant été mise devant le fait accompli.

Cette situation est d'autant plus ubuesque que cette parcelle est située en zone naturelle soumise au règlement du PLU (modification n°6 défini au Titre 5) comme vous le rappelez, Monsieur le Maire, dans le n°6 page 34 du « Mag de Mios ».

L'un des riverains, sollicité par des voisins, vous a écrit le 06 octobre 2016 et sa lettre demeure sans réponse comme celle adressée à Monsieur le Préfet en date du 23 novembre 2016. Devant ce silence assourdissant, il vient de déposer plainte auprès de Monsieur le Procureur de la République.

Nous estimons qu'il y a lieu que vous vous saisissiez de ce dossier et que vous y mettiez bon ordre, dans l'intérêt de vos administrés et dans celui de l'environnement auquel vous êtes très attaché.

Le chemin de Croix d'Hins doit retrouver rapidement tranquillité et sécurité.

**LE GROUPE MINORITAIRE
"TOUS POUR MIOS"**

DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISME SUR NOTRE COMMUNE

« Améliorer la qualité de vie des Miossaises et des Miossais, tout en permettant un développement raisonné et durable de notre commune », tel est l'un des 12 engagements pris par notre équipe avant son élection.

Au regard de la progression tant urbanistique que démographique de notre commune, certains pourraient penser qu'il ne s'agit là que d'une « promesse électorale vite oubliée ». Il n'en est rien ! A notre arrivée en avril 2014, nous avons hérité d'une situation délicate à gérer avec notamment :

- un Plan Local d'Urbanisme adopté en 2010 (amendé de nombreuses modifications) ne permettant pas de maîtriser l'urbanisation galopante de la commune et les effets induits qu'elle génère : écoles surchargées, voiries non adaptées, réseaux sous-dimensionnés, paysages défigurés...
- de nombreux projets structurants engagés qu'il était inconcevable d'arrêter sans pénalités financières lourdes pour la commune : conventions des secteurs PUP mal définies compromettant les recettes financières escomptées, ZAC du Parc du Val de l'Eyre (« Terres Vives, Eco-domaine de Mios ») prévoyant la construction de 1 000 habitations sur 10 ans.

En outre, la loi ALUR (votée en mars 2014) a renforcé cette pression urbaine, en supprimant le COS (Coefficient d'Occupation au Sol) et la surface minimale des terrains constructibles, favorisant, de facto, le recours aux divisions parcellaires.

Agir plutôt que subir. Pour respecter notre engagement, dès notre arrivée à la tête de la Municipalité, nous avons pris des dispositions essentielles tant en matière urbanistique, juridique que financière. Ainsi ont été :

- revues, avec les aménageurs concernés, les conventions régissant les secteurs « PUP »,
- renégocié, avec l'aménageur de « Terres Vives Eco-domaine », le protocole d'accord de la ZAC qui diminue le nombre de logements initialement prévus, rallonge la durée de réalisation et augmente de façon significative les apports financiers pour la commune (de 3 millions à plus de 6 millions d'euros),
- réalisée la modification n°6 du PLU dans l'attente de la validation de la révision (2018).
- lancé le long chantier qu'est la révision du PLU ; d'ores et déjà, deux étapes ont été franchies, le diagnostic et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) présentés en réunion publique le 17 novembre dernier,
- désigné deux Conseillers municipaux, Adjoints au Maire, pour suivre, encadrer individuellement tous les dossiers d'urbanisme.
- obtenu, grâce au travail des services et des Elus miossais, des subventions importantes pour les études et la réalisation des équipements induits.

À ce jour, depuis notre arrivée, il est important de retenir qu'aucune surface supplémentaire (zéro m²) n'a été ouverte à l'urbanisation. Nous continuons à œuvrer, avec ténacité et rigueur, pour réguler l'urbanisation et faire de MIOS une ville harmonieuse, aux structures et infrastructures adaptées aux besoins de ses habitants.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LES NOUVELLES DES CONSEILS DE QUARTIERS

QUARTIER DE LILLET



Les membres du conseil de quartier de Lillet vous remercient d'être venus partager la galette des rois le 8 janvier dans la salle polyvalente de Lillet. Un moment d'échanges convivial, ponctué de fous rires !

Prochains rendez-vous :

- Lundi 17 avril, venez partager l'omelette pascale (inscription obligatoire). Vos enfants pourront, quant à eux, participer à une chasse aux œufs.
- en juin et en septembre : repas de quartier.

+infos :

✉ conseilquartier.lillet@ville-mios.fr et la page Facebook du Conseil de quartier de Lillet.

QUARTIER MIOS OUEST

INCIVILITES (toujours !!) : Le Conseil de Quartier de Mios-Ouest (CQMO) essaie de faire au mieux pour le bien-être de ses habitants. Sur le dernier "Mag de Mios", il a attiré votre attention sur les dépôts sauvages d'ordures qui se pratiquent très régulièrement dans le chemin communal n° 66 et malgré plusieurs interventions auprès de services de la Mairie, certains miossais indécents continuent à prendre ce chemin pour un dépotoir. Mais notre Conseil de Quartier n'entend pas baisser les bras et agira pour que ce chemin soit interdit à tous véhicules, sauf DFCL, Pompiers et Services, en demandant l'installation de barrières cadénassées.

Cependant, il y a d'autres chemins dans le même cas, fréquentés, entre autres, par des riverains qui aspirent, eux aussi, à profiter de ces lieux paisibles pour se promener, pratiquer le jogging, sortir les bébés dans les poussettes, laisser jouer les jeunes enfants sans que ces derniers risquent de se blesser avec des clous, du verre etc... ou être en contact avec des débris de toutes sortes.

UNE BONNE IDÉE : Si vous vous chauffez au fuel et si vous voulez dépenser un peu moins à chaque livraison, le Conseil de Quartier se propose de faire les démarches nécessaires, auprès des marchands de combustibles, afin de regrouper les achats et ainsi bénéficier d'un meilleur tarif. Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître en envoyant un mail à l'adresse suivante: membresquartierouest@ville-mios.fr ou alors déposez un courrier dans notre casier qui se trouve en Mairie.

LA VIE DE NOTRE CONSEIL : Vous avez certainement des requêtes à formuler, faites-nous les savoir. N'hésitez pas non plus à nous adresser vos suggestions, vos remarques à l'adresse mail ci-dessus. Vous avez aussi la possibilité de vous faire entendre lors des réunions publiques, aussi, venez nombreux

à celles-ci. Ces réunions sont annoncées par la Presse, sur le facebook de la Mairie et sur le panneau lumineux.

MOMENT CONVIVAL : Comme les années précédentes, le Conseil de Quartier Mios Ouest organisera le Samedi 13 Mai 2017 à partir de 19 H00, un apéro (style Auberge espagnole) sous la Halle. Vous serez averti par le panneau lumineux et, si possible, par des flyers. A ce sujet, vous pouvez nous aider dans la distribution de ce moyen de communication. Pour cela faites-vous connaître, d'avance merci.

+infos :

✉ miosquartierouest@gmail.com

QUARTIER MIOS EST

Le traditionnel « apéro de quartier » aura lieu le dimanche 25 juin, à partir de 12h, au croisement de la rue des Mésanges et de la rue des Bergeronnettes.

Les enfants pourront ainsi profiter de l'ancienne structure de jeux du Parc Birabeille entièrement rénovée par les ateliers municipaux et installée au cœur du lotissement.

Vous vous posez des questions sur les réalisations en cours et à venir dans le quartier. Vous souhaitez le développement d'animations, de moments de convivialité au sein du quartier Mios Est... Rejoignez le conseil de quartier !

+infos :

✉ miosquartierest@gmail.com

CMJ (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES)

Après la dictée intergénérationnelle lors des journées du patrimoine, le CMJ a décidé de poursuivre son objectif de tisser des liens avec nos aînés en participant à une après-midi récréative avec les résidents de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées. Le samedi 4 février, une dizaine de jeunes élus se sont retrouvés pour jouer au loto, en binôme avec un aîné, et manger des crêpes. Un grand moment de convivialité ! Au moment de se quitter, tous n'avaient qu'une envie...partager ensemble un autre moment festif !

Le mandat des élus s'achevant fin mars, de nouvelles élections ont été programmées. Pour expliquer les objectifs du CMJ, donner des exemples de projets menés à leur terme, exposer les modalités des élections et répondre aux différentes interrogations, les jeunes élus ont animé une réunion d'informations à laquelle une soixantaine d'enfants et de parents ont assisté.

22 élèves de CM1 et 26 élèves de CM2 ont déposé leur candidature. Les élections se sont déroulées du 20 au 27 mars dans les différentes écoles et les 29 nouveaux membres du CMJ ont été élus !

Le dimanche 8 avril, ils éliront leur maire et leurs 2 adjoints. Dans le prochain Mag, vous pourrez découvrir le nouveau CMJ. Nous félicitons nos jeunes nouveaux élus et leur souhaitons une mandature active et citoyenne ! Nous en profitons également pour féliciter la précédente équipe.



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ



130 jeunes Miossais de plus de 18 ans, nouvellement inscrits sur les listes électorales, étaient invités le vendredi 24 mars à la cérémonie de citoyenneté. Le Maire, entouré des élus, a remis aux jeunes présents le livret du citoyen.

L'objectif de cette action, inédite à Mios, était de mieux accompagner nos jeunes adultes dans ce moment si important que représente leur entrée dans la citoyenneté. En sa qualité de premier magistrat de la ville, le Maire leur a rappelé leurs droits en tant que citoyens, mais également leurs devoirs.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le vendredi 12 mai à 19h, le Maire et les élus proposent une réception d'accueil des Miossaises et des Miossais résidant dans la commune depuis le 1^{er} décembre 2016. Cette cérémonie permet, deux fois par an, de présenter la commune aux nouveaux habitants.

Conçue comme un moment de rencontre, elle donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale. Elle invite les nouveaux venus à partager l'histoire de la ville, ses projets mais aussi sa vie associative, culturelle, sportive et économique.

Elle permet également d'échanger, autour d'un verre, avec les élus, les membres d'associations et de conseils de quartier.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LES ÉLECTIONS

Suite à la création de **3 nouveaux bureaux de vote**, il faut des volontaires pour aider les assesseurs dans leurs missions.

Venez prolonger le devoir civique en contactant le service état-civil de la mairie.

+infos :

☎ : 05 57 17 19 91

✉ : etatcivil@villemios.fr



RETOUR EN IMAGES DU CARNAVAL



1

- ① - Le char du quartier Lillet
- ② - Le char du quartier Rive gauche
- ③ - Le char de Lacanau de Mios
- ④ - Le char de Mios Ouest
- ⑤ - Les gagnants du concours de costume
- ⑥ ⑦ - Petits et grands réunis pour un carnaval haut en couleurs



2



5



3



6



4



7

Apéro Concert samedi 6 mai, salle des fêtes



Dans la cadre des P'tites Scènes de L'IDDAC, venez découvrir l'écriture subtile de LIZ VAN DEUQ. Espiègle, fraîche, pétillante, pétulante, aussi alerte avec ses mots qu'avec son piano, Liz Van Deuq est une véritable auteure-compositrice-interprète, capable à elle seule de maîtriser toutes les scènes.

Tempérament vigoureux et sensible, elle fait exploser les barrières de la chanson avec une poésie éclairée par un humour acidulé, le tout avec dextérité. Son talent a déjà été récompensé par de nombreuses distinctions: Prix Moustaki 2015, 2^e Prix Le Mans Cité Chanson, Prix de l'Unac-Sacem pour l'album autoproduit 2015, Médaille d'honneur de la ville de Nevers...

P'TIT SCÈNES

En partenariat avec le Département de la Gironde et l'iddac

+infos : Service culturel

☎ : 05 57 17 19 90

Ouverture de la salle dès 19h30 pour déguster des tapas en attendant le concert

Tarifs concert/tapas : 6 € (gratuit pour les moins de 16 ans)



Saint-Sébastien

Le **samedi 13 mai**, montez dans le Bus de la culture direction Saint-Sébastien ! Vous pourrez librement découvrir ses nombreux sites touristiques : l'élégante baie de la Concha, encadrée par le mont Igueldo et l'île de Santa Clara, la plage d'Ondarreta au bout de laquelle se dresse « Le peigne du vent », un ensemble sculptural monumental, le palais de la mer avec son musée océanographique et son aquarium, le palais Miramar, la vieille ville souvenir de la Belle Epoque... Laissez-vous juste guider par vos envies !



Pour la restauration nous vous ferons pénétrer dans l'univers des cidreries, à Astirraga. Une expérience conviviale autour de produits locaux exceptionnels dans un cadre rustique et sans chichis !

Réservation à partir du 7 avril, en mairie.

+infos : Service culturel

☎ : 05 57 17 19 90

14^{ème} édition de Troc'Livres dimanche 21 mai

Changement de lieu pour cette nouvelle édition ! **Le dimanche 21 mai** de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Troc'livres s'installera dans la salle polyvalente à côté de l'école de Lillet.

Les enfants pourront participer au concours Troc'Livres et gagner ainsi des cadeaux !

Les livres pourront être déposés à partir du lundi 15 mai à la mairie de Mios ou à la mairie annexe de Lacanau de Mios et sur place le jour même.

Musique en fête

Le vendredi 23 juin, lâchez-prise le temps d'une soirée et laissez-vous emporter par la musique !

Sur trois scènes, 3 univers :

- **Scènes 1 sous la halle** : musique pop rock avec Katche Groove, Julien Loko, Hanuman et Lou Rosco.

- **Scène 2 devant la mairie** : univers plus acoustique et multiculturel avec Coline, Duo Kamino, Teddy Costa et Class Soul.

- **Scène 3 devant la bibliothèque** : école de musique de Mios, SudGuit'Art puis scène ouverte : chanteurs ou instrumentistes, amateurs ou confirmés, n'hésitez pas à venir partager votre passion le temps d'une chanson ou d'un morceau de musique !

Restauration et buvette sur place

+infos et inscriptions : Service culturel

☎ : 05 57 17 19 90



Quoi de neuf à la médiathèque ?

DEUX AUTEURES À L'HONNEUR

Madeleine Mansiet-Berthaud, en janvier, et Danielle Thiéry, en mars, ont fait halte dans notre médiathèque, l'occasion pour les adhérents d'échanger avec elles et de découvrir leurs livres. Un grand merci aux bénévoles d'avoir organisé ces rencontres !



Madeleine Mansiet-Berthaud



Danielle Thiéry

NOUVEAU : UN CLUB DE LECTURE

Les bénévoles ont décidé de créer un Club de lecture afin de permettre aux lecteurs de se rencontrer, de partager leurs émotions autour des livres, de découvrir des nouveautés et de présenter des animations autour de la médiathèque.

Vous voulez découvrir le plaisir de lire ? Vous êtes un lecteur occasionnel ? Vous suivez l'actualité littéraire ? Vous aimez partager vos lectures ? Vous aimez découvrir de nouveaux auteurs ? Vous êtes amateur de polar, passionné de science-fiction, gourmand de poésie ou boulimique de bandes dessinées ou de documentaires ?

Alors rejoignez le Club des lecteurs où vous pourrez présenter vos derniers coups de cœur ou tout simplement écouter et retenir ainsi des idées de lecture !

Le Club des lecteurs se réunira, en toute convivialité, le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 14h30 h à 16h30. Même si une présence régulière semble souhaitable, il n'est pas obligatoire d'assister à toutes les réunions.



Les bénévoles vous donnent rendez-vous le vendredi 14 avril !

2017 : LA MÉDIATHÈQUE VA S'AGRANDIR !

Le jeudi 16 février, les membres du Conseil municipal ont voté à l'unanimité l'adoption du budget 2017 dans lequel est prévu le financement des travaux d'agrandissement de la médiathèque. Sa surface sera ainsi plus que doublée ! Une excellente nouvelle pour les bénévoles et tous les adhérents.



CONTACT MÉDIATHÈQUE

Ouverture mercredi et samedi (de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h), le vendredi (de 17h à 19h) et le dimanche (de 10h à 12h30)

☎ 05 56 26 49 40 - ✉ mediatheque@ville-mios.fr - 🌐 www.villemios.fr

📘 www.facebook.com/mediatheque-mios (page accessible sur le site de la mairie sans avoir sa propre page Facebook)

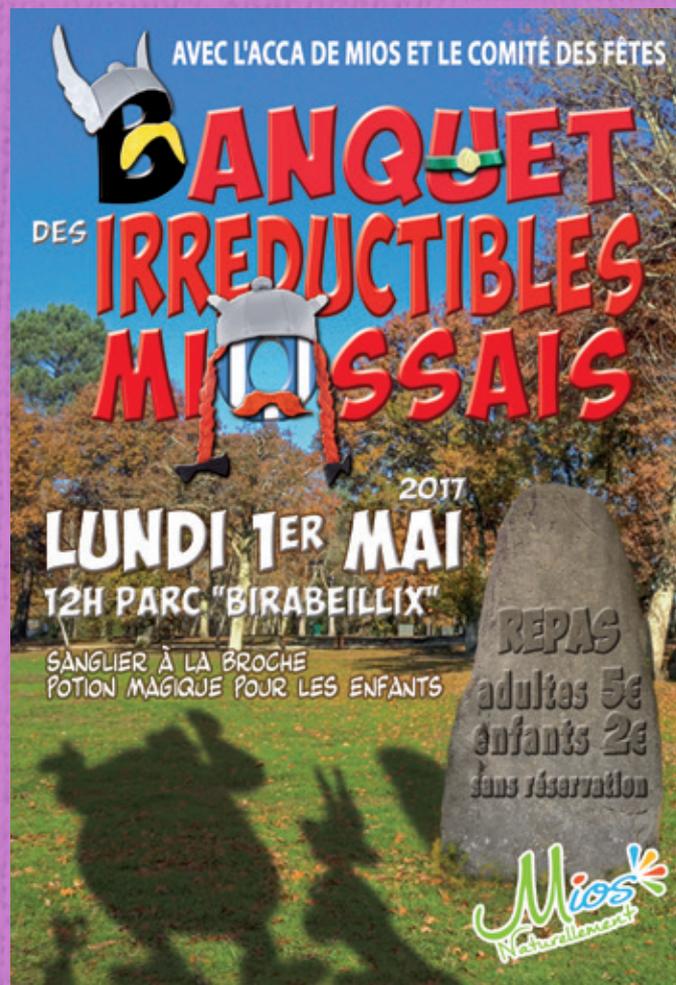
AVRIL À JUIN 2017

AVRIL

- Samedi 8 avril : **VIDE-GRENIERS** organisé par le FCPE de Mios à la salle des fêtes de Mios
- Samedi 8 avril à 15h : **OUVERTURE DE LA SAISON TOURISTIQUE** pour Cœur de Bassin
- 14, 15 et 16 avril : **TORO'SCUP** organisé en collaboration avec les Supporters du Chaudron et le Club de handball de Mios (voir p. 28)
- Lundi 17 et 24 avril à 15h : « **LES AVENTURIERS DE L'EYRE PERDUE** », animation nature pour les 6/12 ans, proposée par Cœur de Bassin.
- Dimanche 23 avril : **PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**
- Samedi 29 avril : **5^{ÈME} ÉDITION DE L'ORIENTATION DES ANGES** (voir p. 27)
- Dimanche 30 avril, 14h30 : **CONCERT LOUS CANSOUNS** à la salle des fêtes de Mios (voir p. 27)

MAI

- Lundi 1^{er} mai à 12h sur le site de l'ancien camping : **REPAS GAULOIS** proposé en collaboration avec l'ACCA et le comité de fêtes de Mios
- Samedi 6 mai 19h30 à la salle des fêtes de Lacanau de Mios : **CONCERT DE LIZ VAN DEUD** dans le cadre des P'tites Scènes de l'IDDAC (voir p. 33)
- Dimanche 7 mai : **SECOND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**
- Lundi 8 mai : **CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES**
- Vendredi 12 mai 19h au club du 3^e âge : **ACCUEIL DES NOUVEAUX MIOSSAIS**
- Samedi 13 mai : **BUS DE LA CULTURE** à destination de San Sébastian (voir p. 33)
- 13 au 15 mai : **EXPOSITION PALETTE MIOSSAISE** à la salle des fêtes de Lacanau de Mios
- Dimanche 14 mai : **VIDE-GRENIERS** à Lacanau de Mios (voir p. 26)
- Samedi 20 mai à 18h : **GALA DE LA GV** à la salle des fêtes de Lacanau de Mios (voir p. 27)
- Samedi 20 mai, sous la halle couverte : **VIDE-GRENIERS** proposé par Rose'in Mios



- 20 et 21 mai : **CONCERT CHŒUR À CŒUR** à la salle des fêtes de Mios (voir p. 26)
- Dimanche 21 mai : **TROC LIVRES** à la salle polyvalente de Lillet (voir p. 33)

JUIN

- Vendredi 2 juin, 20h30 à la salle des fêtes de Mios : **THÉÂTRE ENFANTS DU RIDEAU ROUGE** (voir p. 28)
- Dimanche 4 juin : **FÊTE DE L'ANDOUILLETTE** (voir p. 28)
- Dimanche 11 juin : **PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**
- Dimanche 18 juin : **SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**
- Vendredi 23 juin à partir de 19h : **MUSIQUE EN FÊTE** (voir p. 33)



E. Leclerc 
Mios 
Naturellement !



Ouvert
 du lundi au samedi
 de 8h30 à 20h
 et le dimanche
 de 9h à 12h30

Une galerie Marchande

Boutique multimédia, salle de sport, opticien,
 coiffeur, parfumerie, parapharmacie, pressing,
 bijouterie, prêt à porter femme,
 restaurant brasserie et snack burger !



Retrouvez-nous sur Facebook pour suivre
 notre actualité, & découvrir nos promotions
 quotidiennes !

E.Leclerc Mios, A660 Sortie 1
 1 rue Jean Marie Pelt - 33380 Mios



NOUVELLE PEUGEOT 308 GT
 ≡ ADOPTEZ L'ESPRIT GT ≡
 DÉCOUVREZ-LA

www.burgana.fr **05 57 17 02 17**

Vente véhicules neufs et occasions
 Mécanique & Carrosserie toutes marques
 48, avenue de la République - 33380 MIOS

 **Atout
 Point
 deVue**

Julien Gassian
 Résidence Résinéa
 17 Av. Léon Delagrange
 33380 Mios
Tél. 05 56 03 31 68
 www.opticien-mios.com

Opticien

LO  **MIOS**
Chapiteaux
06.07.64.22.94

BARNUMS 8X5M - PAGODES 5X5 M
 PLANCHER

TABLES - CHAISES - BANCS - TIREUSE À BIÈRES - PLANCHAS

TOUTES DISTANCES, DEVIS GRATUITS

